

Le Directeur général des élections : autonomie et reddition de compte

- L'institution
 - Autonomie administrative et financière
 - Reddition de compte
 - Environ 250 employés permanents




Les principales responsabilités du DGEQ

- Assurer le bon déroulement des scrutins provinciaux
- Appuyer l'organisation des scrutins municipaux et scolaires
- Veiller à l'application des règles sur le financement politique
- Garantir le plein exercice des droits électoraux
- Agir en tant que poursuivant public
- Faire la promotion des valeurs démocratiques de la société québécoise en matière électorale



L'organisation des scrutins

- Coordination des élections provinciales
 - 125 circonscriptions
 - 125 directeurs de scrutin sur le terrain




LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

La liste électorale permanente du Québec

- Créée en 1997
- Mise à jour permanente et révision lors des élections

Utilisations

- Élections provinciales
- Élections municipales et scolaires
- Transmises à Elections Canada pour les élections fédérales
- Qualité de l'information élevée et source d'économies



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Le financement des partis politiques

- Populaire et public
 - Financement par les électeurs
 - Allocation publique versée aux partis politiques
 - Remboursement d'une partie des dépenses électorales
- Équité et transparence
 - Limitation des dépenses électorales
 - L'information sur les dons est publique
 - Rapport de financement et rapport de dépenses électorales



Le contrôle des dépenses électorales

- Dépenses électorales et période électorale : définitions
- Autorisation du parti et nomination d'un agent officiel
- Limite des dépenses électorales
 - Limite applicable aux partis politiques
 - Limite applicable aux candidats
- Si irrégularités : enquêtes et poursuites pénales



Les relations avec les partis politiques et le comité consultatif

- Comité consultatif créé en 1977
- Composition et fonctionnement
- Mandat: faire évoluer la législation électorale
- Tradition de consensus
- Comités techniques et groupes de réflexion
- Résultats

Les activités internationales et le RECEF

- La coopération internationale du DGEQ
- Le Réseau des compétences électorales francophones
 - Ses membres et son fonctionnement
 - Sa mission
 - Les activités réalisées
 - Les perspectives